



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[www.accvm.ca](http://www.accvm.ca)

*Pour diffusion immédiate*

### **John Chambers, chef de la direction de FirstEnergy Capital Corp., a été élu président du conseil d'administration de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)**

*Sandy Cimoroni, première vice-présidente, directrice des services communs et chef de l'exploitation, Gestion de patrimoine TD, a été élue vice-présidente*

**Toronto (Ontario), le 10 juin 2016** – Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association qui a eu lieu le 8 juin à Toronto, John Chambers, chef de la direction de FirstEnergy Capital Corp. dont le siège social est à Calgary, a été élu président du conseil d'administration de l'ACCVM pour 2016-2017.

« C'est un honneur d'être le président du conseil d'administration de l'ACCVM alors que le secteur canadien des valeurs mobilières se trouve à un tournant décisif », a déclaré M. Chambers. « Notre secteur continue à relever les défis de la vaste réforme réglementaire. Sous la gouverne de son conseil d'administration, l'ACCVM continuera à jouer un rôle constructif pour aider les organismes de réglementation et les gouvernements à adopter des règles bien conçues présentant le meilleur rapport coût-efficacité et à éviter des conséquences imprévues ».

À l'assemblée générale annuelle, Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM, a exposé les priorités de l'Association pour l'année qui vient :

- Obtenir des réformes ciblées pour clarifier et détailler les règles du MRCC qui s'appliquent à toutes les personnes inscrites qui participent au marché, notamment les règles sur la convenance. L'ACCVM fera valoir l'importance d'établir un équilibre entre d'une part la nécessité de laisser aux sociétés suffisamment de souplesse et jugement professionnel et d'autre part la mise en place de réformes pratiques présentant le meilleur rapport coût-efficacité;
- Faire valoir que la norme générale et vague « d'agir au mieux des intérêts du client » qui est proposée n'ajoutera rien d'important aux réformes visant la protection des investisseurs. Cependant, elle pourrait créer des attentes irréalistes chez les clients et des coûts inutiles pour les clients et le secteur;
- Collaborer avec les organismes d'autoréglementation pour harmoniser davantage les règles et faciliter l'intégration des activités commerciales dans une plateforme de négociation commune par l'adoption d'une inscription « parallèle » (abrogation de la règle des 270 jours) et d'une règle de l'OCRCVM sur la constitution en société;
- Collaborer avec le secteur, les organismes de réglementation et les gouvernements pour l'adoption de réglementations appropriées et la mise en place de moyens de défense efficaces afin de faire face aux cybermenaces internationales en perpétuelle évolution;
- Collaborer avec le comité de l'ACCVM, le Comité sur la technologie et les risques opérationnels, pour établir et mettre en place des mesures de coopération afin de diminuer les coûts

commerciaux directs des membres qui sont associés aux données de marché et à l'infrastructure du marché des actions;

- Commenter les détails de la *Loi sur la stabilité des marchés des capitaux* et les règles qui n'ont pas encore été discutées sur les dispenses de prospectus de la *Loi sur les marchés des capitaux* concernant le barème des frais et la structure d'exploitation de l'organisme coopératif en matière de réglementation des valeurs mobilières. L'ACCVM soutiendra vigoureusement l'adoption de réglementations qui prévoient la mise en place d'un marché national pleinement intégré qui fonctionne bien;
- Collaborer avec un nouveau comité de l'ACCVM, le Comité sur les changements structurels du secteur, pour cerner les enjeux clés du secteur, particulièrement ceux des sociétés de courtage de petite et moyenne tailles, et formuler des recommandations sur la tenue d'études et l'adoption de mesures.

« Comme elle l'a toujours fait au cours de ses dix ans d'existence, l'ACCVM continuera à collaborer avec les organismes de réglementation des valeurs mobilières et les gouvernements pour obtenir le meilleur rapport coût-efficacité de la réglementation, éviter l'adoption de règles qui nuisent aux activités commerciales et à l'efficacité du marché, et mettre en place des incitatifs pour stimuler la mobilisation et la croissance des capitaux », a déclaré M. Russell. « Nous continuons aussi à nous conformer à notre engagement d'aider nos sociétés membres en leur fournissant un large éventail de services pour leur permettre de réussir ».

L'ACCVM a le plaisir d'annoncer la composition de son conseil d'administration 2016-2017 :

- **(président) John Chambers**, chef de la direction, FirstEnergy Capital Corp., Calgary (Alberta)
- **(vice-présidente) Sandy Cimatori**, première vice-présidente, directrice des services communs et chef de l'exploitation, Gestion de patrimoine TD, Toronto (Ontario)
- **Steven Donald**, président, Gestion de patrimoine Assante, Toronto (Ontario)
- **Mario Frankovich**, gestionnaire de portefeuille, Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc., Hamilton (Ontario)
- **Charyl Galpin**, chef, vice-présidente à la direction et directrice générale, Groupe Gestion privée, BMO Nesbitt Burns inc., Toronto (Ontario)
- **Monique Gravel**, directrice générale et chef, CIBC Wood Gundy, Toronto (Ontario)
- **Terry Hetherington**, vice-président, Groupe gestion privée, Raymond James Itée, Toronto (Ontario)
- **Jeff Kennedy**, directeur général, Opérations et marchés des actions, Valeurs mobilières Cormark inc., Toronto (Ontario)
- **David Lang**, chef adjoint de la conformité, Banque Royale du Canada, Toronto (Ontario)
- **Martin Lavigne**, président, Financière Banque Nationale – Gestion de Patrimoine, Montréal (Québec)
- **Sylvain Perreault**, chef de la conformité, Mouvement Desjardins, Montréal (Québec)
- **Stuart R. Raftus**, directeur général de Groupe Canaccord Genuity inc., et président de Canaccord Genuity Gestion du patrimoine (Canada), Toronto (Ontario)
- **Ian Russell**, président et chef de la direction, Association canadienne du commerce des valeurs mobilières, Toronto (Ontario)

- **Deborah Starkman**, chef des services financiers et secrétaire, GMP Capital inc., Toronto (Ontario)
- **(président sortant) Greg Woynarski**, directeur général et administrateur, chef mondial, Bureau de la stratégie – Services bancaires et marchés mondiaux de la Banque Scotia inc., Toronto (Ontario)

#### **Au sujet de l'ACCVM**

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [133 membres](#) qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site [www.accvm.ca](http://www.accvm.ca).

- 30 -

#### **Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :**

Michael Gotzamanis  
Directeur principal des communications  
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)  
416 687-5475 – ligne directe au bureau  
416 320-6920 – cellulaire  
[mgotzamanis@iac.ca](mailto:mgotzamanis@iac.ca)